



Mairie
65130 Capvern

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 10 Octobre 2014 à 20 heures 30

PRESENTS: MM.DASTUGUE G. ZANON M. LARAN JP. ROYO F.LACHAUD P. KATZ M. DURANCET J. BROUCA-CABARRECQ C. ALONSO T. ROTGÉ C. FORNER M. PARROU M.CHAUVET G.COLOMES JB. CABANAC V.

PROCURATION :

ABSENTS :

Secrétaire de séance : Madame Monique KATZ

VOTE DU BUDGET ANNEXE DES THERMES TEL QUE PRÉCONISÉ PAR LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES :

Monsieur COLOMÉS propose 2 délibérations distinctes, l'une pour le vote du budget l'autre pour les préconisations d'équilibre budgétaire dans le futur.

Monsieur le Maire met au vote le budget ainsi que les préconisations d'équilibre dans une seule délibération.

Pour : 12 Refus de vote : 2 Abstention : 1

COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS :

Monsieur le Maire propose une liste de 12 noms de personnes résidant à Capvern pour les commissaires titulaires et 12 noms pour les commissaires suppléants.

Mme CABANAC a souhaité faire partie des 12 noms de titulaires.

Demande acceptée par le Conseil Municipal.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

CONVENTION TRANSPORTS SCOLAIRES

Monsieur le Maire propose une convention Commune - Transports scolaires Capvern /Lutilhous, dans laquelle serait désigné comme accompagnateur, employé communal et son remplaçant.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

COUPE DE BOIS D'ŒUVRE

L'ONF propose à la Commune une coupe de bois 2015 sur les parcelles 12 et 18 pour un total de 1185,40 m3.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Lettre de démission de Mme Hélène MILHET de régisseur des tickets de cantine et tickets du CCAS.
Et nomination de 2 régisseurs en remplacement : Mme Amparo SANCHEZ pour le CCAS et Mme Myriam DASTUGUE pour la cantine.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

La convention de partenariat entre la Commune et GRDF fera l'objet d'un prochain Conseil Municipal.

TARIFICATION CINÉMA

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le projet de tarifs du cinéma :

supplément film en 3D = 1€

Location lunette 3D= 1€

Tarif groupe à partir de 9 personnes= 3€

Gratuité pour les enfants de moins de 3 ans

Un contrat d'engagement devra être conclu, tant pour les scolaires que les autres groupes.

Tout enfant de moins de 12 ans devra être accompagné d'un adulte.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

COMPLEMENT DE DELIBÉRATION POUR L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

DEMANDE DE SUBVENTION POUR SÉCURISER LES ABORDS DES ABRIS BUS SUR « AMENDE DE POLICE »

Monsieur le Maire propose de demander une subvention de 40% au Conseil Général sur « Amendes de Police » afin d'aider la Commune à sécuriser les abris bus qui viennent d'être mis en place.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Fin de la séance 22 h.

Le Maire
Gilbert DASTUGUE.